

Communiqué de presse
Mercredi 29 août 2018

Un projet de budget équilibré dans un contexte de reprise de la croissance économique

Le projet de budget 2019 de la Ville de Genève présente des charges nettes de 1'143,3 million pour des revenus nets identiques. La progression des charges est principalement due au mandat relatif à la perception des amendes (+8,5 millions), aux mécanismes salariaux (+10 millions), à la politique familiale (+2,7 millions) et à l'ouverture de la nouvelle Comédie (+2,5 millions). Les investissements sont prévus à hauteur de 130 millions et le taux d'autofinancement est de 79,6%.

Reprise de la croissance

Les perspectives conjoncturelles pour 2019 font état d'une poursuite de la croissance de l'économie mondiale. Le dynamisme des économies américaine et européenne se maintient. En Suisse, la vigueur conjoncturelle s'est confirmée par une progression substantielle du produit intérieur brut au premier trimestre 2018. La structure des moteurs de la croissance – les investissements et les exportations ayant pris le relais de la consommation des ménages – constitue un signal positif pour l'avenir. Les prévisions fiscales du Département cantonal des finances et des ressources humaines (DF) prévoient ainsi une hausse des rentrées fiscales de 15,4 millions.

Fort de la bonne santé financière municipale, attestée par les résultats excédentaires aux comptes, et considérant les projections économiques du DF, le Conseil administratif (CA) présente un projet de budget 2019 qui garantit le développement des prestations chères aux Genevoises et aux Genevois. En parallèle, et comme chaque année, la croissance des charges est maîtrisée. Signalons cependant que le passage au modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) et les nombreux reclassements techniques opérés dans ce cadre ne permettent pas de comparer directement les charges 2018 et 2019.

Des charges compensées en partie par la défense déterminée des intérêts de la Ville

Afin de faire face aux augmentations de charges nécessaires à la mise en œuvre des priorités politiques dans des domaines aussi importants que la petite enfance, la culture ou la sécurité, le CA défend au quotidien les intérêts financiers de la commune. Ainsi, il se réjouit de sa victoire dans le litige l'opposant au canton sur la perception des amendes sur le domaine public ; les revenus financiers nets augmentent de 3,6 millions de francs dans le projet de budget 2019 et s'ajoutent aux 8,5 millions déjà prévus dans le budget 2018 pour le volet des horodateurs. De même, la nouvelle péréquation financière négociée entre les communes amène 1,1 million supplémentaire dans les caisses municipales. Enfin, la Ville entreprendra dans les semaines à venir des pourparlers avec les Services industriels de Genève afin de pouvoir bénéficier de la même non-imposition de la TVA que celle accordée au canton (1,2 million).

Promotion d'une place financière durable

La Ville de Genève s'engage depuis plusieurs années en faveur de la finance durable, qui réconcilie des objectifs de rendements financiers et des préoccupations fondamentales en matière sociale et écologique. En 2010, elle a ainsi fait le choix d'adopter des principes d'investissement socialement et écologiquement responsables, décision suivie de près par sa caisse de pension (CAP Prévoyance). Alors que certaines institutions financières de renom ont quitté ou quitteront prochainement le territoire municipal, la finance durable apparaît comme un secteur d'avenir pour Genève. Afin de le renforcer, le CA a décidé de soutenir l'association Sustainable Finance Geneva (SFG), qui mène un remarquable travail de sensibilisation des acteurs financiers aux solutions d'investissement responsable (+50'000.-).

Financement de la nouvelle Comédie, véritable atout pour Genève

Rassemblant en un même lieu deux salles de spectacle, des ateliers de fabrication de décors et de costumes, deux salles de répétition, des locaux administratifs et des espaces destinés à la médiation (classes, ...), la nouvelle Comédie ouvrira ses portes d'ici 2020. Cet espace de création, ouvert sur la ville, constituera une scène de référence au niveau international et participera à l'attrait de la cité. Au total, cette ouverture nécessitera, comme prévu dans la PR-1085 votée en 2015, un budget supplémentaire de 6,8 millions de francs. Afin de permettre la transition, le CA a prévu une augmentation par étape : l'augmentation prévue pour 2019 est ainsi de 2,5 millions, tandis que 4,3 millions de francs supplémentaires seront nécessaires en 2020.

Deux priorités fortes : l'accueil des enfants et la qualité de vie des familles

Le CA entend poursuivre le développement de la prise en charge collective des enfants en Ville de Genève, depuis le plus jeune âge et durant la scolarité primaire. Cette politique permet aux parents d'articuler vies professionnelle et familiale. Dans ce cadre, 45 nouvelles places seront créées en 2019 au sein des structures d'accueil de la petite enfance et 81 places créées en 2018 déploieront leurs effets financiers complets. En parallèle, pour faire face à l'augmentation de la fréquentation de l'accueil parascolaire (+6%), le CA propose d'accroître la participation de la Ville au financement du Groupe intercommunal pour l'animation parascolaire (+0.8 million).

A travers ce projet de budget, Sandrine Salerno, Conseillère administrative en charge des finances, explique au nom du CA que « grâce au travail constant de défense des intérêts financiers, de maîtrise des charges de la Ville et à la légère reprise de la croissance économique, la commune peut poursuivre le développement de prestations importantes pour les Genevoises et les Genevois. Nous espérons que la situation de blocage institutionnel qui prévaut depuis le début de la législature prendra fin et que le Conseil municipal reconnaitra les efforts fournis par le Conseil administratif afin de lui proposer un projet de budget à l'équilibre. »

Contact médias :

Valentina Wenger-Andreoli

Département des finances et du logement

022 418 22 35 ou 079 508 24 34

valentina.wenger@ville-ge.ch